

Service Animation jeunesse
éducation populaire et vie étudiante
AB

30

R A P P O R T

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS SOCIOEDUCATIVES

La Ville de Metz soutient les initiatives associatives visant à développer l'esprit citoyen chez les jeunes messins, ainsi que celles permettant la diffusion de toutes les pratiques culturelles, et plus particulièrement celles relevant du champ des énergies urbaines.

Conformément à cette logique, la Commission Jeunesse propose de valoriser deux nouveaux projets associatifs pour un montant total de **5 000 Euros**.

Les projets proposés sont les suivants :

I - MJC Metz Borny : Projet KOLTES Ado

Dans le cadre de l'année KOLTES, l'association Quai Est a proposé aux maisons de quartier de réfléchir à la possibilité d'associer les adolescents à l'événement. Ainsi, la MJC Metz Borny a-t-elle construit un projet s'inscrivant dans cette démarche.

Par le biais de son Institut de Libération du Langage, la MJC souhaite permettre aux adolescents des différents quartiers messins de dire et de mettre en scène leur ville à partir des thèmes de prédilection de Bernard-Marie Koltès. Les jeunes devront, au terme d'un stage de 12 jours, imaginer un spectacle vivant à partir des codes des pratiques issues du champ des cultures urbaines pour exprimer leur propre lecture de l'œuvre de Koltès.

Le spectacle sera finalement joué le 23 octobre 2009 au Théâtre du Saulcy dans le cadre de la semaine consacrée au dramaturge messin. Par la suite, les adolescents présenteront leur création lors du salon du Théâtre et de l'édition théâtrale de la foire Saint-Germain, puis l'inscriront dans la programmation théâtrale du Parc de la Vilette dédiée aux cultures urbaines.

Le coût total du projet s'élève à 43 053 €. Le Conseil Général est sollicité pour un financement de 9 666 €, le CUCS pour 5000 €, Quai Est prend en compte les intervenants pour 15 000 €. Le montant de la subvention demandée est de 3 000 € pour une participation à l'hébergement des jeunes.

II - Association Together : Projet URBAN TOO

L'association messine Together organise du 21 au 27 juillet une rencontre entre jeunes européens dans le cadre du programme Jeunesse en Action de la Commission Européenne. Ces échanges permettront la découverte du Graff et la manière dont il est abordé dans chacun des pays représentés. Cela se fera par le biais de divers ateliers collectifs, groupes d'échanges et de réflexion, ou encore cours magistraux.

Deux manifestations rythmeront cette semaine d'échanges et de découverte à laquelle participeront 50 jeunes issus de dix pays européens différents, dont un groupe de jeunes messins : un dîner interculturel d'une part le 21 juillet, et un contest de Graff le 26 juillet d'autre part. Ce concours aura lieu en plein air au centre-ville de Metz et permettra à des équipes de trois Graffeurs de confronter leurs talents sur le thème de l'art urbain en Europe.

Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 30 835 €. « Jeunesse en action » participe à hauteur de 28 835 €, et l'association Together sollicite la Ville de Metz à hauteur de 2 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

M O T I O N

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS SOCIOEDUCATIVES

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes aux associations socioéducatives :

- MJC METZ BORNLY – Projet ADO KOLTES **3 000 Euros**
- Association TOGETHER – Projet URBAN II **2 000 Euros**

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel à intervenir avec l'association concernée.

La dépense totale s'élève à **5 000 Euros**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI